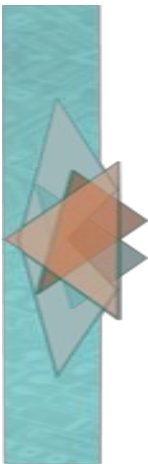


Séminaire « Ordonnances Macron »

Réforme des IRP :

De la clôture du CE à la mise en place du CSE

PROGRAMME



- ◆ Les procédures comptables de fin d'exercice
- ◆ L'inventaire et le transfert du patrimoine
- ◆ Les règles comptables applicables au CSE
- ◆ La constitution du CSE
- ◆ Ses attributions et son fonctionnement

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : 26 octobre 2018

Lieu : 3, place Saint Michel, 75005 Paris

Durée de la formation : 1 jour / 7 heures

Horaires : 9h30 - 17h30

Tarif : 750 euros TTC par personne (déjeuner inclus)

PUBLIC

- ◆ Représentants du personnel
- ◆ Élus de comités d'entreprise
- ◆ CHSCT

INTERVENANTS

- ◆ Expert-comptable
- ◆ Formateur spécialisé CE

LES + F3CE

- ◆ Méthode participative et interactive
- ◆ Mémento formation pour chaque stagiaire
- ◆ Echange personnalisé avec des spécialistes des comités d'entreprises

BON DE COMMANDE



- Je participe au séminaire de formation « Réforme des IRP : de la clôture du CE à la mise en place du CSE »
le 26 octobre 2018. (Clôture des inscriptions le 28 septembre 2018)

COMITE D'ENTREPRISE
ADRESSE :
CODE POSTAL :
VILLE :
EMAIL :
TELEPHONE :

RESPONSABLE DU SUIVI INSCRIPTION
NOM :
PRENOM :
FONCTION :
EMAIL :
TELEPHONE :

PARTICIPANTS		
NOM, PRENOM	FONCTION CE	30 % ARRHEs (225 euros / personne)
		225 euros
		225 euros
		225 euros
		225 euros
TOTAL ARRHEs		

CACHET, DATE ET SIGNATURE

Toute inscription entraîne l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente disponibles sur notre site internet f3ceformation.com